

Capricorne asiatique : Plan d'action pour la Commune de Villars-sur-Glâne

Le 21 octobre 2024, un spécimen de capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) a été découvert à la route du Bourguillon, sur la Commune de Marly. Cet insecte représente une menace sérieuse pour la végétation. En réponse, le Service des forêts et de la nature (SFN) a mis en place des mesures spécifiques pour éradiquer ce nuisible.

Délimitation des périmètres d'intervention

Le plan d'action se concentre sur trois périmètres :

- **Zone centrale** : rayon de 100 m autour du lieu de découverte.
- **Zone frontale** : rayon de 500 m autour du site.
- **Zone tampon** : périmètre de 2 km, incluant une partie de la Commune de Villars-sur-Glâne (voir carte jointe).

Mesures dans la zone tampon

Les mesures imposées par le SFN pour les zones concernées sont les suivantes :

1. **Information des habitants** : distribution d'un flyer dans les boîtes aux lettres.
2. **Interdiction de déplacement des déchets végétaux** : ces déchets doivent rester dans la zone tampon.
3. **Obligation de séparation des déchets** :
 - Déchets végétaux.
 - Déchets compostables.
4. **Mise en place d'une collecte séparée** :
 - La Commune maintient les tournées prévues selon le plan de ramassage annuel (*MEMODéchets*).
 - Dans la zone tampon, une collecte supplémentaire sera organisée pour récolter les déchets végétaux, qui seront ensuite acheminés vers le site désigné par le SFN.

Ces mesures sont aussi applicables aux jardiniers-paysagistes qui travaillent sur les parcelles situées dans la Zone tampon.

Le non-respect des directives ci-dessus est passible, selon le Règlement sur la gestion des déchets de la Commune de Villars-sur-Glâne d'une amende pouvant aller jusqu'à **CHF 2'000.-**.

Obligation de signalement

La population est invitée à signaler immédiatement toute présence suspecte de capricorne asiatique. Les observations doivent être transmises au Service des forêts et de la nature (SFN) à l'adresse suivante : **invasive@fr.ch**, accompagnées, si possible, d'une photo pour identification.

